



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R
M
I



20118929

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division 2 avant le

- 2 OCT. 2020

Greffe
Le greffier

Dénomination : **CENTRE MUTIEN-MARIE**

Forme juridique : ASBL

Siège : Place des Combattants, 1 à 5620 Florennes

N° d'entreprise : 418528175

Objet de l'acte : Demande de publication aux annexes du Moniteur belge du PV de l'AG du 28 août 2020 de l'association CENTRE MUTIEN-MARIE qui a procédé à la modification des statuts.

EXTRAITS DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 août 2020

Ce jour, l'assemblée générale déclare :

- réélire aux fonctions d'administratrices, pour une durée de 4 ans :

Madame CARPENTIER Marie-Christine, demeurant à 5590 LEIGNON, Grand Route n° 113 ;

Madame FRIPPIAT Anne-Marie, demeurant à 5520 ONHAYE, rue du Beau Site n° 27 ;

Madame LIBOIS Geneviève, demeurant à 5590 LEIGNON, rue de la Gare n° 144 ;

Madame SCOHY Isabelle, demeurant à 5520 ANTHER, rue Burton n° 11.

toutes prénommées, lesquelles déclarent accepter cette fonction. Leur mandat est gratuit.

Florennes, le 24 septembre 2020

Geneviève LIBOIS,
Administratrice

Mutien-Marie GILMARD,
Administrateur-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature